

FO

Face à l'augmentation du prix des carburants
Face à l'augmentation du coût de la vie

Augmentation générale des salaires !

DÉCIDONS LA
MOBILISATION GÉNÉRALE !

En un an, le coût de la vie s'est emballé : + 26 % pour le fuel domestique, + 24 % pour le gaz, + 2,8 % pour l'alimentation, + 1,6 % pour les loyers. Et dans un contexte où le coût de l'immobilier a souvent contraint les travailleurs à augmenter la distance lieu de résidence/travail, les rendant otages malgré eux de la contrainte et du coût des transports, les prix des carburants ayant augmenté de 21 % pour le diesel et de 15 % pour l'essence.

Face à la colère qui ne faiblit pas le gouvernement a été obligé d'annoncer l'annulation de l'augmentation du prix des carburants au 1er janvier (personne ne payera néanmoins son carburant moins cher !) et une suspension de 6 mois du prix de l'électricité, ou nouveau contrôle technique plus contraignant et plus coûteux.

Soyons clairs, il ne s'agit pas d'un recul du gouvernement qui ne cherche qu'à gagner du temps, à trouver des appuis et à étouffer la mobilisation !

L'imposture du gouvernement !

Le gouvernement refuse aussi de répondre aux légitimes revendications qui s'expriment de plus en plus largement pour l'augmentation des salaires, du point d'indice dans la fonction publique, des retraites et des minima sociaux.

Pire encore, il tente de tromper les gens en annonçant une augmentation du SMIC de 3 % en janvier 2019 : quelle imposture, quelle manipulation ! En réalité, le gouvernement se contente de la ridicule augmentation légale de 1,8 % : la différence provenant notamment de la suppression des cotisations salariales d'assurance maladie et d'assurance chômage transférées sur la CSG, et des effets modestes des mesures sur la taxe d'habitation.

Il s'agit d'autant plus d'une manipulation que la suppression des cotisations sociales conduisent à baisser le salaire différé et à remettre en cause la protection sociale.

Des cadeaux aux patrons par dizaines de milliards !

Les gouvernements successifs ont accordé aux entreprises près de 100 milliards d'euros depuis 2013 grâce au CICE sans aucune contrepartie : dont 20 milliards d'euros en 2018, 20 milliards en 2019 auxquels il faudra ajouter les 20 milliards supplémentaires de la transformation du CICE en baisse permanente de cotisations patronales.

Ces 40 milliards qui vont être généreusement encore offerts en 2019 représentent, à eux seuls, près de la moitié du « déficit » de l'État estimé pour 2019, ou encore plus des trois quarts du budget de l'Éducation nationale, ou la moitié des dépenses consacrées aux soins hospitaliers !

40 milliards d'euros, sans compter les dizaines d'autres milliards d'aides fiscales aux entreprises, qui pourraient satisfaire largement les revendications ! Mais le gouvernement refuse de faire ce choix et va faire payer encore les salariés, les retraités et les chômeurs en remettant en cause les services publics et de la protection sociale ; surtout les régimes de retraites et l'assurance chômage !

Engager la mobilisation dans toutes les entreprises et administrations !

Les Unions départementales FO, CGT, Solidaires et CNT ont déposé auprès du préfet un préavis de grève interprofessionnel départemental à durée indéterminée.

Partout, dans l'unité la plus large des syndicats, doivent se tenir des réunions de discussion ou des assemblées générales des salariés pour prendre toutes les initiatives nécessaires, y compris la grève si les conditions le permettent, pour défendre nos légitimes revendications !

- Augmentation générale des salaires, du point d'indice des fonctionnaires, des retraites, allocations et minima sociaux ;
- Augmentation du SMIC à 80 % du salaire médian, soit environ 1450 euros nets ;
- Annulation de l'augmentation de la CSG, l'annulation des récentes augmentations de taxes et leur plafonnement (TICPE, TVA), et un moratoire sur les augmentations à venir ; la mise en place immédiate d'une prime de transport obligatoire pour tous ;
- Défense de notre modèle social : rétablissement de la hiérarchie des normes et donc abrogation notamment de la loi El Khomri et des ordonnances Macron ; maintien de tous les régimes de retraite et du Code des pensions civiles et militaires ; retrait du projet de réforme sur la retraite par points ; maintien des principes fondateurs de la Sécurité sociale et notamment de son financement par le salaire différé ; défense du Régime d'assurance chômage, contre la mainmise de l'État et la baisse des droits des chômeurs ; défense des Services publics républicains.